

## **STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DES PRIORITÉS DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT EN PLANTES FOURRAGÈRES**

Conseil québécois des plantes fourragères

**No de projet :** IA414220

**Durée :** 04/2015 – 03/2016

### **FAITS SAILLANTS**

- 10 sujets prioritaires en « Recherche »  
<http://www.cqpf.ca/images/CQPF/grands-projets/priorites-2015-2020/PrioritesRecherchefinal.pdf>
- 16 sujets prioritaires en « Transfert »  
<http://www.cqpf.ca/images/CQPF/grands-projets/priorites-2015-2020/PrioritesTransfertfinal.pdf>

Une stratégie de mise en œuvre pour <http://www.cqpf.ca> :

- des priorités qui profitent à l'ensemble du secteur québécois des plantes fourragères, pendant plusieurs années ;
- des actions stratégiques qui contribuent à déployer des projets et à accélérer l'innovation et la compétitivité des entreprises ;
- un comité de mise en œuvre opérationnel et des partenaires mobilisés.

### **OBJECTIF(S) ET MÉTHODOLOGIE**

Le projet, réalisé par le Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF), visait à orienter les efforts de recherche et de transfert dans le secteur des plantes fourragères par un maillage entre les chercheurs, les producteurs et les utilisateurs, pour permettre un développement concerté de la production fourragère au Québec.

Le projet a consisté à identifier des priorités de recherche et des actions de transfert spécifiques aux fourrages et pâturages, grâce à une démarche de consultation et la concertation de partenaires-clés provenant des milieux de la recherche, du service-conseil, de l'industrie, de la production et de l'utilisation des plantes fourragères. Par la suite, un plan de mise en œuvre de ces priorités a été établi afin d'exploiter les opportunités de développement économique et de favoriser l'adoption de pratiques agricoles compétitives pour le secteur québécois des plantes fourragères.

Pour ce faire, un Comité de validation et de mise en œuvre des priorités a été mis en place. Ce Comité a élaboré une grille d'entrevue visant à identifier les sujets prioritaires qui répondent aux besoins du secteur. Des entrevues ont ensuite été réalisées auprès de 65 partenaires-clés du CQPF. Les réponses obtenues ont été analysées et classifiées dans le but d'établir une liste de priorités de recherche et des actions de transfert. Un plan d'actions a finalement été élaboré afin de cibler des stratégies et des gestes clés, de fixer un échéancier réaliste et d'assurer le maintien du Comité de validation et de mise en œuvre des priorités. Le rôle de soutien et d'animation de ce Comité ainsi que la charge de projet ont été occupés par la directrice générale du CQPF, Madame Hélène Brassard.

### **RETOMBÉES SIGNIFICATIVES POUR L'INDUSTRIE**

Grâce à la mise en place du Comité de mise en œuvre des priorités de recherche et de transfert en plantes fourragères, le projet a permis d'établir un maillage concret et durable entre les chercheurs, les entreprises et leurs conseillers.

Un tel réseautage va permettre de baliser des actions et des orientations novatrices jusqu'en 2020 qui découlent de besoins ciblés provenant des utilisateurs de la recherche et qui vont profiter à l'ensemble du secteur.

La diffusion de la liste des 26 priorités et du plan d'actions pour la période 2015-2020 va contribuer à mettre l'emphase sur des projets de recherche et des actions de transfert qui accélèrent l'innovation et la compétitivité des entreprises productrices et utilisatrices de fourrages. Ces projets vont contribuer à améliorer la valeur alimentaire et le rendement des plantes fourragères, la rentabilité des entreprises (par une meilleure productivité et la réduction des coûts de production) et la performance des ruminants.

Les plantes fourragères génèrent des impacts positifs, en biens et services environnementaux, en dynamisme de l'économie et par l'occupation du territoire des régions du Québec.

### **APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE ET SUIVI À DONNER**

Le plan d'actions vise autant l'acquisition de nouvelles connaissances que la valorisation des résultats de recherche et l'application de pratiques novatrices, d'ici 2020.

Les partenaires du secteur désirant contribuer à l'avancement des actions et orientations proposées peuvent communiquer avec le CQPF.

### **POINT DE CONTACT POUR INFORMATION**

Nom du responsable du projet : CQPF

Téléphone : 418 719-9972

Courriel : [info@cqpf.ca](mailto:info@cqpf.ca)

### **PARTENAIRES FINANCIERS**

Ces travaux ont été réalisés grâce à une aide financière du Programme Innov'Action agroalimentaire issu de l'accord bilatéral *Cultivons l'avenir 2* conclu entre les gouvernements du Canada et du Québec.